



DIRIGEANT D'ENTREPRISE FUNERAIRE

ACCENT FORMATION

Organisme de formation professionnel agréé sous le numéro 93840271684 spécialisé dans la formation des métiers du funéraire conformément au Décret 2012-608 du 30 avril 2012. Modifié par Arrêté du 27 mai 2020 relatif aux diplômes dans le secteur des services funéraires.

En application des dispositions de l'article D.2223-55-15 du code général des collectivités territoriales, les maîtres de cérémonie, les conseillers funéraires et assimilés et les dirigeants ou gestionnaires se prévalant de l'exercice continu de leur profession apportent la preuve de leur expérience professionnelle dans les conditions de l'article 4 de l'arrêté du 30 avril 2012 Modifié par Arrêté du 27 mai 2020 relatif aux diplômes dans le secteur des services funéraires.

LIEU DES FORMATIONS

L'ensemble des formations théoriques tel que définies dans l'arrêté du 30 avril 2012 Modifié par Arrêté du 27 mai 2020 portant application du Décret 2012-608 des Dirigeants ou gestionnaires d'entreprise, d'une régie ou d'une association de pompe funèbre se déroule à distance selon les modalités de dispense de la formation définie ci-dessous.

LES ENSEIGNEMENTS THEORIQUES

Les enseignements théoriques dispensés en vue de l'obtention de l'attestation de suivi de formation pour la fonction, de dirigeant ou gestionnaire d'une entreprise, d'une régie ou d'une association de pompes funèbres s'étendent sur un volume horaire minimum fixé à : 70 Heures Détaillées de la manière suivante:

Calendrier de formation:

MATIÈRE	DESCRIPTIF INDICATIF	NOMBRE D'HEURES
Gestion des entreprises	Comptabilité	70 Heures
	Droit des sociétés	
	Droit du travail et gestion des ressources humaines	
	Droit fiscal	
	Droit de la consommation et droit de la concurrence	
	Obligations du cadre dirigeant (sur la responsabilité sociale des entreprises, l'application du règlement général de protection des données, le médiateur de la consommation, renforcement du code de la consommation...)	
	Usage d'internet et dématérialisation	



Modalités d'inscriptions:

Cette formation est une Formation **complémentaire** permettant de compléter son expérience professionnelle et d'exercer la profession de dirigeant ou gestionnaire d'une entreprise, d'une régie ou d'une association de pompes funèbres pour les candidats diplômés Conseiller(e) Funéraire et assimilé.

Pour l'ouverture du dossier d'inscription, Chaque candidat devra fournir les pièces administratives suivantes:

- Copie de la pièce d'identité (Carte d'identité ou passeport)
- Copie du Diplôme de CONSEILLER FUNERAIRE.
- Extrait N° 3 du Casier Judiciaire (demande par internet)
- Attestation individuelle du candidat ou candidate justifiant la possibilité matériel et technique de suivre la formation "à distance" avec un accès internet.
- Cette formation est ouverte aux candidats qui bénéficient de la reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé sous certaines conditions (Contactez ACCENT FORMATION)

Déroulement de la formation:

Après réception et acceptation par notre équipe pédagogique de la demande d'inscription à la formation à distance de DIRIGEANT D'ENTREPRISE FUNERAIRE, chaque candidat ou candidate recevra, par mail, ses identifiants de connexion au site THANATOCAMPUS.

Sur cet espace professionnel, les matières à dispenser seront divisées en 10 supports de cours téléchargeables de manière journalière, hebdomadaire ou par quinzaine.

Dès le premier jour de démarrage de la formation, un ou plusieurs supports de cours vous seront déposés sur votre espace mail personnel,

L'attestation de suivi de formation de DIRIGEANT D'ENTREPRISE FUNERAIRE. Sera transmise à chaque candidat et candidate après suivi assidu ou réussite aux QCM cotidiens en fin de formation.

Pour les besoins d'un bon suivi administrative de la formation, chaque session démarrera le 1er jour de chaque mois et s'achèvera le dernier jour de celui ci.

Pour toute demande ou complément d'information, veuillez prendre contact avec ACCENT FORMATION

Permanence téléphonique du lundi au vendredi, de 9h à 12h Tél : 04.90.32.05.36

En dehors des heures mentionnées, nous sommes disponibles par mail :

formation.accent@cegetel.net



Le retour du présent devis permettra de confirmer de manière officielle l'inscription du candidat

Devis de Formation des Dirigeants ou gestionnaires d'entreprise, d'une régie ou d'une association de pompe funèbre.

Bénéficiaire: (candidat ou entreprise ou organisme financeur)

Candidat concerné (si différent): (Nom du bénéficiaire ou candidat)

Organisme de formation: ACCENT FORMATION


Action de Formation : Formation Dirigeant d'entreprise
Conformément au Décret 2012-608 du 30 avril 2012

Date de Formation : *A Déterminer selon le calendrier de formation*
Du 01/02/2023 au 28/02/2023
Ou du 01/05/2023 au 31/05/2023
Ou du 01/10/2023 au 31/10/2023

Reconversion professionnelle ou Mise en conformité du personnel funéraire.

DEVIS	Durée	Prix unitaire / Heure	Coût total
FORMATION DIRIGEANT D'ENTREPRISE FUNERAIRE	70 Heures	17.14 €	1200.00 €
TOTAL GENERAL	70 Heures		1200,00 €

Non assujetti à la TVA

Cachet et signature De l'organisme formateur 	Signature du Candidat ou de l'Organisme Financeur
-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------

Date limite de validité du présent devis : 30 Jours avant le début de la formation sélectionnée.